

**POLICE DE LA CIRCULATION
RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

RD 3 du PR 19+800 au PR 21+175
Communes de MONT-SAINT-PÈRE et GLAND
hors agglomération

**RAPPORT DE PRESENTATION
DE L'ARRÊTÉ N° AR2620_ARS149**

- Section de route soumise aux mesures de police

RD 3 du PR 19+800 au PR 21+175

- Dates de mise en place des mesures de police

Du 19 au 30 octobre y compris les week-ends, de jour comme de nuit

- Raisons qui motivent les mesures de police

Permettre la réalisation des travaux de purges profondes, de remplacement d'un aqueduc et de la création d'un fossé béton

- Mesures de police proposées

Déviation de la circulation sur la RD 3

- Itinéraire de déviation proposé

Pendant cette période, la circulation sera déviée et s'effectuera par l'itinéraire défini ci-après :

- depuis le carrefour RD 3 / RD 4 par la RD 4 jusqu'au carrefour RD 4 / RD 1003
- depuis le carrefour RD 4 / RD 1003 par la RD 1003 jusqu'au carrefour RD 1003 / RD 1
- depuis le carrefour RD 1003 / RD 1 par la RD 1 jusqu'au carrefour RD 1 / RD 967
- depuis le carrefour RD 1 / RD 967 par la RD 967 puis par les VC route de Verdilly, route des Chopinettes, Place de la mairie et rue Jean-Jaurès jusqu'à la RD 3

Et vice-versa.

- Trafic

La RD 3 est classée RP2 dans la hiérarchie des réseaux avec un trafic de 2 936 véhicules/jour dont 3 % de poids lourds

En conclusion, nous proposons la signature du projet d'arrêté ci-joint.



ANNEXE À L'ARRÊTÉ N° AR2620_ARS149

Avis du Département des services de transports interurbains et scolaires de l'Aisne

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de MONT-SAINT-PÈRE

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de MÉZY-MOULINS

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de CRÉZANCY

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de FOSSOY

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :



Avis du Maire de BLESME

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de CHIERRY

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de ÉTAMPES-SUR-MARNE

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de CHÂTEAU-THIERRY

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de BRASLES

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :

Avis du Maire de GLAND

Favorable ☐ défavorable ☐

Date :

Nom :